

Pierre Coste (1668-1747)

Préface

EXTRAIT DE
«ESSAI SUR L'ENTENDEMENT HUMAIN»
DE JOHN LOCKE
(1700)

Pour revenir à ma Traduction, je n'ai point songé à disputer le prix de l'élocution à Mr. Locke, qui, à ce qu'on dit, écrit très-bien en Anglois. Si l'on doit tâcher d'encherir sur son Original, c'est en traduisant des Harangues & des Pièces d'Eloquence, dont la plus grande beauté consiste dans la noblesse & la vivacité des expressions. C'est ainsi que *Cicéron* en usa en mettant en Latin les Harangues qu'*Eschine* & *Démosthène* avoient prononcées l'un contre l'autre : *Je les ai traduites en Orateur*,¹ dit-il, *et non en Interprète*. Dans ces sortes d'Ouvrages, un bon Traducteur profite de tous les avantages qui se présentent, employant dans l'occasion des images plus fortes, des tours plus vifs, des expressions plus brillantes, & se donnant la liberté non seulement d'ajouter certaines pensées, mais même d'en retrancher d'autres qu'il ne croit pas pouvoir mettre heureusement en oeuvre;² *quae desperat tractata nitescere posse, relinquit*. Mais il est tout visible qu'une pareille liberté seroit fort mal placée dans un Ouvrage de pur raisonnement comme celui-ci, où une expression trop foible ou trop forte déguise la Vérité, & l'empêche de se montrer à l'esprit dans sa pureté naturelle. Je me suis donc fait une affaire de suivre scrupuleusement mon Auteur sans m'en écarter le moins du monde; & si j'ai pris quelque liberté (car on ne peut s'en passer) ç'a toujours été sous le bon-plaisir de Mr. Locke, qui entend assez bien le François pour juger quand je rendois exactement sa pensée, quoique je prisse un tour un peu différent de celui qu'il avoit pris dans sa Langue. Et peut-être que sans cette permission je n'aurois osé en bien des endroits prendre des libertés qu'il falloit prendre nécessairement pour bien représenter la pensée de l'Auteur. Sur quoi il me vient dans l'esprit, qu'on pourroit comparer un Traducteur avec un Plénipotentiaire. La comparaison est magnifique, & je crains bien qu'on

¹ Nec converti ut Interpres, sed ut Orator. *De optimo genere Oratorum*. Cap. 5.

² Horat. *De Arte Poëtica*. vs. 149, 150.

ne me reproche de faire un peu trop valoir un métier qui n'est pas en grand crédit dans le Monde. Quoi qu'il en soit, il me semble que le Traducteur et le Plénipotentiaire ne sauroient bien profiter de tous leurs avantages, si leurs Pouvoirs sont trop limités. Je n'ai point à me plaindre de ce côté-là.

La seule liberté que je me suis donnée sans aucune réserve, c'est de m'exprimer le plus nettement qu'il m'a été possible. J'ai mis tout en usage pour cela. J'ai évité avec soin le stile figuré dès qu'il pouvoit jeter quelque confusion dans l'esprit. Sans me mettre en peine de la mesure & de l'harmonie des périodes, j'ai répété le même mot toutes les fois que cette répétition pouvoit sauver la moindre apparence d'équivoque; je me suis servi, autant que j'ai pu m'en ressouvenir, de tous les expédiens que nos Grammairiens ont inventés pour éviter les faux rapports. Toutes les fois que je n'ai pas bien compris une pensée en Anglois, parce qu'elle renfermoit quelque rapport douteux (car les Anglois ne sont pas si scrupuleux que nous sur cet article) j'ai tâché, après l'avoir comprise, de l'exprimer si clairement en François, qu'on ne pût éviter de l'entendre. C'est principalement par la netteté que la Langue Française emporte le prix sur toutes les autres Langues, sans en excepter les Langues Savantes, autant que j'en puis juger. Et c'est pour cela, dit ³le P. Lami, *qu'elle est plus propre qu'aucune autre pour traiter les Sciences, parce qu'elle le fait avec une admirable clarté*. Je n'ai garde de me figurer que ma Traduction en soit une preuve, mais je puis dire que je n'ai rien épargné pour me faire entendre; & que mes scrupules ont obligé Mr. Locke à exprimer en Anglois quantité d'endroits, d'une manière plus précise & plus distincte qu'il n'avoit fait dans les trois premières Editions de son Livre.

Cependant, comme il n'y a point de Langue qui par quelque endroit ne soit inférieure à quelque autre, j'ai éprouvé dans cette Traduction ce que je ne savois autrefois que par ouï-dire, que la Langue Angloise est beaucoup plus abondante en termes que la Française, & qu'elle s'accommode beaucoup mieux des mots tout-à-fait nouveaux. Malgré les Règles que nos Grammairiens ont prescrites sur ce dernier article, je crois qu'ils ne trouveront pas mauvais que j'aye employé des termes qui ne sont pas fort connus dans le Monde, pour pouvoir exprimer des idées toutes nouvelles. Je n'ai guère pris cette liberté que je n'en aye fait voir la nécessité dans une petite Note. Je ne sai si l'on se contentera de mes raisons. Je

³ Dans sa *Rhétorique ou Art de parler*. Pag. 49. Edition d'Amsterdam, 1699.

pourrois m'appuyer de l'autorité du plus savant des *Romains*, qui, quelque jaloux qu'il fût de la pureté de sa Langue, comme il paroît par ses Discours *de l'Orateur*, ne peut se dispenser de faire de nouveaux mots dans ses Traités Philosophiques. Mais un tel exemple ne tire point à conséquence pour moi, j'en tombe d'accord. Cicéron avoit le secret d'adoucir la rudesse de ces nouveaux sons par le charme de son éloquence, & dédommageoit bientôt son Lecteur par mille beaux tours d'expression qu'il avoit à commandement. Mais s'il ne m'appartient pas d'autoriser la liberté que j'ai prise, par l'exemple de cet illustre Romain qu'on me permette d'imiter en cela nos Philosophes Modernes, qui ne font aucune difficulté de faire de nouveaux mots quand ils en ont besoin, comme il me seroit aisé de le prouver si la chose en valoit la peine.
